

# COMPTE-RENDU BUREAU SYNDICAL DU 04 OCTOBRE 2021 A 18h00

---

Date de convocation : vendredi 24 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 12

Dont 10 membres qui ont pris part à la délibération.

Étaient présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Stella BSERENI, M. Jérôme LEBRAT, M. Gilbert MOULIN, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Christelle REYNAUD, Mme Josiane SANCHEZ, M. Bruno SENECLAUZE.

Étaient Absent(e)s : néant

Était excusé(s) : M. Claude BRUN, M. Antoine CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT,

Pouvoirs : M. Antoine CAVROY à M. Jérôme BERNARD

Assistaient en tant qu'invité(e)s : M. Frédéric JACOUTON, Mme Marie MAHIEU et Mme Athénée ROUBIN.

**Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h19**

## ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION COMPTE-RENDU
  2. DELEGATION DE FONCTION DES VICE-PRESIDENTS
  3. SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE
  4. CONVENTION CSF
  5. CONVENTION HEBERGEMENT DATACENTER
  6. REMBOURSEMENT FRAIS AGENT
  7. REPRESENTANTS ORGANISMES EXTERIEURS
  8. POINT RESSOURCES HUMAINES
- POINTS DIVERS

Le Président nomme Mickaël BOUCHARDON secrétaire de séance.

En guise d'introduction, le Président tient d'abord à remercier l'ensemble des élus présents. S'agissant de l'organisation administrative des élus, notamment l'espace partagé sur le cloud, les membres du bureau valident les modalités précédemment mises en place. Toutefois, il est souhaité de limiter l'accès au répertoire dédié aux membres du bureau par un mot de passe commun.

### 1. Approbation compte-rendu

---

Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 26 mai 2021.

Déposé dans le dossier partagé des élus.

Le Président invite les membres du bureau à approuver le compte-rendu.

**Sans modifications, le compte-rendu du 26 mai 2021 est partiellement approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés : réserve sur le point « 2. Recrutement DGS », le nouvel organe délibérant revenant sur la décision de l'organe délibérant précédemment en place.**

### 2. Délégation de fonction des Vice-présidents

---

Le Président rappelle que la durée du mandat d'un Vice-président équivaut à celle du mandat, sauf si elle est retirée avant la fin du mandat (voir Conseil d'Etat, 9 mai 1958, Consorts Frette : la durée d'une délégation ne peut excéder celle des mandats).

Par ailleurs, pour des considérations de sécurité juridique, l'acte qui établit la délégation doit être suffisamment précis quant aux matières ou aux fonctions qui sont déléguées. Considérant que le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-présidents.

Selon la délibération n°26 DCS2021092326 du 23 septembre 2021 portant élection des Vice-présidents :  
Madame Stella BSERENI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente,  
Monsieur Jean-Luc CHAUMONT, 2<sup>ème</sup> Vice-président,  
Monsieur Jérôme LEBRAT, 3<sup>ème</sup> Vice-président,  
Madame Christelle REYNAUD, 4<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
Monsieur Mickaël BOUCHARDON, 5<sup>ème</sup> Vice-président.

Le Président expose ainsi les délégations de chacun des Vice-présidents :

- ✓ Mme Stella BSERENI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente sera en charge de la communication et du marketing territorial des solutions numériques ; mise en place d'une campagne de communication en direction des adhérents.
- ✓ M. Jean-Luc CHAUMONT, 2<sup>ème</sup> Vice-président sera en charge de l'administration générale et des finances.
- ✓ M. Jérôme LEBRAT, 3<sup>ème</sup> Vice-président sera en charge du patrimoine, du développement des solutions et de l'innovation ainsi que du Système d'Information Géographique (SIG).
- ✓ Mme Christelle REYNAUD, 4<sup>ème</sup> Vice-présidente en charge de la sécurisation des données et du Datacenter.
- ✓ M. Mickaël Bouchardon, 5<sup>ème</sup> Vice-président en charge des liens avec les collectivités, du numérique pour tous, de la formation des agents et des élus.

**Sans modifications ni réserves, les délégations de fonctions sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés telles qu'énoncées ci-dessus.**

### 3. Situation financière et comptable

---

Le Président donne la parole à Mme Marie MAHIEU qui rappelle les spécificités récentes de la comptabilité du Syndicat Mixte : en effet, celle-ci s'est tenue conformément au plan comptable particulier M14 (de type fonctionnel) pour l'année 2020 et s'est élaborée avec le plan comptable M57 pour 2021.

Le Syndicat a signé une convention pour participer à l'expérimentation de la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) qui viendra remplacer, par un document unique, le compte de gestion et le compte administratif début 2022. Ce changement a imposé de passer en nomenclature M57 dès l'exercice 2021.

Dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique, le Syndicat Mixte Numérien s'est engagé à appliquer la nomenclature M57 au 1er janvier 2021. La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local.

Le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales et étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Balance de l'exercice 2021, hors engagements au 1<sup>er</sup> octobre 2021 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde	Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
16	Emprunts et dettes	51 800,99	29 423,03	22 377,96	001	Excédent d'investis	128 545,63	0,00	- 128 545,63
20	Immobilisations inc	35 034,39	0,00	35 034,39	040	Opérations d'ordre	42 789,75	42 789,75	0,00
21	Immobilisations co	1 154 500,00	0,00	1 154 500,00	10	Dotations, fonds di	20 000,00	0,00	-20 000,00
					13	Subventions d'inves	550 000,00	0,00	- 550 000,00
					16	Emprunts et dettes	500 000,00	0,00	- 500 000,00
	<b>Total :</b>	<b>1 241 335,38</b>	<b>29 423,03</b>	<b>1 211 912,35</b>		<b>Total :</b>	<b>1 241 335,38</b>	<b>42 789,75</b>	<b>-1 198 545,63</b>

  

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde	Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractèr	549 124,27	147 601,97	401 522,30	002	Excédent de foncti	524 350,19	0,00	- 524 350,19
012	Charges de person	864 670,00	409 465,87	455 204,13	013	Atténuations de ch	16 000,00	6 964,45	-9 035,55
042	Opérations d'ordre	42 789,75	42 789,75	0,00	70	Produits des servic	84 000,00	75 176,11	-8 823,89
65	Autres charges de	33 202,00	20 795,75	12 406,25	74	Dotations et partici	861 400,00	715 813,23	- 145 586,77
66	Charges financière:	10 964,27	775,42	10 188,85	75	Autres produits de	17 000,00	789,45	-16 210,55
67	Charges spécifique	2 999,90	1 956,00	1 043,90	78	Reprises sur amort	1 000,00	0,00	-1 000,00
	<b>Total :</b>	<b>1 503 750,19</b>	<b>623 384,76</b>	<b>880 365,43</b>		<b>Total :</b>	<b>1 503 750,19</b>	<b>798 743,24</b>	<b>- 705 006,95</b>

Délibération n°17 DCS2021042817 du 28 avril 2021 portant adoption du principe de fongibilité des crédits : elle offre la faculté à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Cette disposition permettrait notamment d'amender si besoin la répartition des crédits budgétaire entre chaque chapitre budgétaire (chapitres budgétaires classiques et chapitres opération) afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global des investissements. Elle permettrait de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité.

☞ Délibération à prendre par le Conseil Syndical avant le 31 décembre 2021 : le règlement budgétaire et financier qui fixe les règles de gestion applicable à la collectivité pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus.

- Il est rappelé que l'audit financier établi par le cabinet Stratorial en date du 30 juin 2021 a été déposé sur l'espace partagé.
- Il est également indiqué qu'un contrôle juridictionnel des comptes par la Chambre régionale des comptes est actuellement en cours depuis le 07 mai 2021.

Le Président invite tous les membres du Bureau Syndical à lire attentivement le grand livre ainsi que le rapport d'audit.

#### 4. Convention CSF

Le Président donne la parole à Marie MAHIEU afin d'expliquer ce qu'est le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) : association équivalente au CNAS, créée par des fonctionnaires pour des fonctionnaires, il y a plus de 65 ans afin de permettre à ses membres d'accéder au crédit, à l'épargne, à l'assurance et à une diversité de services complémentaires en vue d'améliorer leur qualité de vie.

Le Groupe CSF aide ainsi à accéder à la propriété avec des financements Immobiliers adaptés. Il propose des financements pour les besoins du quotidien (crédits consommation) et également des solutions de regroupement de crédits.

Le CSF, c'est aussi un ensemble de services tels que :

- L'assurance scolaire tous dommages
- La protection juridique
- La Télésurveillance
- La Téléassistance
- Le Bilan patrimonial
- CSF Véhicules neufs et d'occasion

Les conventions (Syndicat Mixte et EPIC) ont été transmises par le CSF le 08 juin dernier.

Pour permettre aux agents de bénéficier de ces services et avantages, ont été établies des conventions de partenariat. La Convention a pour objet de définir les services apportés par le CSF ainsi que les conditions et modalités de prise en charge de la cotisation au CSF par le Syndicat Mixte Numérien : une année de cotisation au CSF et aux services C'Plus (valeur 45 € à ce jour) qui donnera accès à l'ensemble des services proposés par le CSF pendant 1 an. De son côté, le CSF offre l'adhésion au CSF valable à vie (valeur 35 € à ce jour).

La convention CSF pour les salariés de l'EPIC a été signée le 07 juin 2021.

La convention CSF pour les agents du Syndicat Mixte a été déposée dans le dossier partagé.

**Le Bureau Syndical décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'autoriser le Président à signer la convention avec le crédit Social des fonctionnaires.**

#### 5. Convention hébergement Datacenter

---

Le Président donne la parole à M. Frédéric JACOUTON, responsable du service Datacenter qui fait l'état des lieux suivant :

- Le DataCenter aujourd'hui se compose de 5 baies Informatiques pouvant accueillir un maximum de 95 équipements de taille standard 2U.
- Il est alimenté par une arrivée électrique + un onduleur. Les équipements sont alimentés simultanément par l'arrivée électrique et l'onduleur \* (Aucun groupe électrogène).
- Le bâtiment est refroidi à l'aide d'une CTA puis une climatisation prend le relai lorsque les températures sont trop élevées à l'extérieur \*\* (Pas de climatisation de secours).
- Aujourd'hui (le 04-10-2021) le DataCenter contient : 73 Serveurs pour 196 services et 17 équipements réseau (switchs et routeurs).
- La connexion internet comprend une arrivée fibrée d'un débit garanti de 1Gb: FTTB(100Mbps).

M. Frédéric JACOUTON expose les actions achevées et actuellement en cours hors opérations courantes de dépannages et alertes de sécurité.

- Installation et mise en service de 2 nouveaux serveurs (fin novembre-début décembre)
- Installation de nouveaux services
  - o Service Campagnol (Juillet ...)
  - o Service Base de Données (Juillet ...)
  - o Service Périscolaire (Juin ...)
  - o Service Bureau à distance (Mai ...)
- Migrations de vieilles machines vers des nouvelles
  - o En limitant les coupures de services
  - o Objectif : Suppression de 3 machines critiques, et de 15 machines vieillissantes dans les meilleurs délais
- Migration des vieux services vers des plus récents
  - o Service de Messagerie (Avril à Décembre)
  - o Service de Site Web (Juin à Décembre)
  - o Service SIG et ADS (Juin – Juillet)
  - o Service Périscolaire (Mai et Octobre)
  - o Service Pastell et Parapheur (Mai et Octobre)

- Service Sauvegarde Collectivité (Janvier à Décembre)
- Service Bureau à distance (Octobre)
- Mise en place nouveau système de Sauvegarde présentant de meilleures performances et compatible avec la future sauvegarde distante. (Janvier à Juin)
- Développement d'applications et services professionnels
  - Campagnol (Juin à Décembre)
  - Kiela (Mai-Juin-Octobre)
  - PassNumérique (Mai –Juin–Octobre)
  - Jaimaplace (2021)
  - Hébergement Site Web (Juillet-Octobre)
  - Projet du Tableau de bord Centralisé des Services avec interaction en temps réel (2021-2022)
  - Développement interne (supervision, monitoring, sécurisation, accès distance, remontée des infos)
- Amélioration de la sécurité générale, nécessitant une refonte en profondeur de l'architecture IT du DataCenter (2021)
  - Sans attendre d'audit technique, un certain nombre de réalisations sont nécessaires. Plusieurs ont déjà été lancées (Outil de Sauvegarde, Réseaux, Serveurs, Pare-feu, Chiffrement, Outil de sécurité)
  - Les autres réalisations seront en suivant les préconisations de l'audit technique et en suivant également les préconisations de l'ANSSI.
- Création de VPN privés pour l'accessibilité aux machines en fonction des droits adéquats. (2021)
- Réalisation de documentation technique ainsi que Formation continue des équipes (fin 2021)
- Intégration et internalisation de système informatique des collectivités
- Conseil

M. Frédéric JACOUTON poursuit sur les études et projet d'amélioration (présentation à l'écran d'un tableau synthétique).

- Etude Liaison inter-site Privas-Privas & Privas-Le Pouzin & Privas-Valence
- Audit technique sur la situation actuelle et future du DataCenter
- Mise en place du Parcours cybersécurité en lien avec l'ANSSI et pouvant rentrer dans le cadre de France Relance pour lequel nous nous sommes inscrits au parcours cybersécurité et nous avons été retenus.
- Etude sur l'amélioration du système de climatisation : urgence absolue.
- Etude sur l'amélioration du système d'alimentation électrique
- Etude sur l'amélioration de la sécurisation du site.
- Etude et réalisation de plan de secours (PCA-PRA, sensibilisation, organisation)
- Etude et Test d'intrusion pouvant éventuellement rentrer dans le cadre de France Relance.

Car les enjeux sont conséquents, à savoir :

- ✓ Garantir l'intégrité et la disponibilité de notre DataCenter
- ✓ Améliorer notre système de sauvegarde par la mise en place d'une sauvegarde externalisée.
- ✓ Améliorer notre sécurité de notre infrastructure (prévention, détection, réaction)
- ✓ Améliorer notre sécurité de notre IT (confidentialité, intégrité, disponibilité des données)
- ✓ Héberger les solutions de demain nécessitant plus de connexion, plus de données, plus de disponibilités, plus de souplesse en réduisant les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Le Président indique qu'il préférerait que Numérian conserve la main mise sur son infrastructure et se déclare n'être pas favorable à une externalisation des sauvegardes vers des structures privées. L'ensemble des membres du bureau approuve.

Le Président pose la question d'un préjudice éventuel pour l'infrastructure du Datacenter quant à la location des bureaux de Privas ; c'est-à-dire qu'il conviendrait d'étudier la possibilité de louer les bureaux de Privas tout en garantissant le cloisonnement, l'accès et la sécurité du DataCenter.

Mme Christelle REYNAUD insiste sur l'enjeu du Datacenter pour Numérian et de la responsabilité qui incombe aux élus sur ce sujet.

Le Président rappelle que les décisions doivent être prises rapidement et devront être mises en œuvre dès sans délais, à commencer par l'installation d'une climatisation adaptée.

En aparté, le Président invite chaque membre du bureau à devenir l'ambassadeur de Numérian afin d'en promouvoir les activités.

## 6. Remboursement frais agent

---

Le Président indique qu'au mois de juin de cette année M. Mark CARRINGTON a rencontré un problème avec la carte bancaire (erreur carte et blocage) ; il a donc procédé au paiement de la révision du véhicule électrique PEUGEOT 208 immatriculé FP-709-AS par ses propres moyens financiers. Le montant des frais effectivement engagés au profit du Garage PEUGEOT à Valence s'élève à 50,00€ TTC (facture atelier 2021/5312551 du 29 juin 2021) ainsi que mentionné sur la facture présentée aux membres du bureau et annexé 1/1 à la présente délibération.

Le Président propose aux membres du Bureau Syndical de procéder aux remboursements des frais réellement engagés par cet agent.

**Le Bureau Syndical approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le remboursement des frais ci-dessus exposés à M Mark CARRINGTON.**

## 7. Représentants aux organismes extérieurs

---

Le Président donne la parole à Mme Athénée ROUBIN qui explique les deux associations auxquelles le Syndicat est adhérent pour les services et logiciels.

- ✓ L'Association DECLIC - 42 structures adhérents avec des statuts différents <https://www.asso-declic.fr/>

L'association Déclic est un Réseau d'échange d'informations très important entre des structures de mutualisation similaires à Numérian sur toute la France. Déclic fédère les Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN). Les objectifs de ce réseau consistent en la mutualisation de l'information, le partage des expériences respectives, la veille technologique et réglementaire par la mise en commun d'outils et de moyens. Il vise à l'intérêt général des collectivités associées. Déclic permet à Numérian d'avoir une visibilité au sein d'un groupement national ainsi qu'un partage de connaissances pour ses agents.

- ✓ L'Association ADULLACT - 230 adhérents <https://adullact.org/>

Fondée en 2002, l'association ADULLACT a pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des Administrations et Collectivités territoriales dans le but de promouvoir, développer et maintenir un patrimoine de logiciels libres utiles aux missions de service public. Numérian accède à de nombreux services au travers l'association : aiguilleur Pastell, Parapheur électronique, Plateforme de télétransmission S2low, Logiciel de gestion de flux citoyens WebGFC (via Libriciel SCOP).

Mme Marie MAHIEU rappelle que ce sont messieurs Hervé COULMONT pour DECLIC et Patrick GAUTHIER pour ADULLACT qui avaient été désignés lors de la précédente mandature.

**Il est désormais proposé que M. Jérôme BERNARD représente Numérian à l'association DECLIC et que M. Jérôme LEBRAT représente Numérian à l'association ADULLACT, ce que l'ensemble des membres du bureau approuve.**

## 8. Point Ressources Humaines

---

Le Président donne la parole à Mme Marie MAHIEU qui expose que le Syndicat Mixte c'est actuellement 12 agents, dont 1 agent en détachement et 1 agent en disponibilité.

- Départs des agents Syndicat Mixte :
  - M. Bernard ARNAUDON, mutation à la commune de MEYZIEU. Radiation des effectifs au 1<sup>er</sup> février 2021. Poste vacant : attaché principal, filière administrative.
  - M. Ludovic BAYLE, démission. Radiation des effectifs au 1<sup>er</sup> mars 2021. Poste vacant : adjoint administratif, filière administrative.
  - Mme Blandine SIMO, démission. Radiation des effectifs au 11 avril 2021. Poste : animateur territorial, filière animation (accroissement temporaire d'activité).
  - Mme Mariannick MACALUSO, mutation à la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo. Radiation des effectifs au 16 août 2021. Poste vacant : d'adjoint administratif principal de deuxième classe
- 1 agent en disponibilité : Camille BESSET, adjoint administratif et dont la disponibilité prendra fin au 31 décembre 2021 par arrêté n°AR2021060305 du 04 juin 2021.
- 1 demande de rupture conventionnelle
- Arrivées d'agents au Syndicat Mixte :
  - M. Anthony BARRAULT, recrutement par voie de mutation depuis la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo, poste d'assistant administratif et comptable sur celui laissé vacant par Mme Camille BESSET.
  - Nomination DGS sur le grade d'attaché principal selon l'arrêté n° 00720210603332 visé par la sous-préfecture de Largentière le 07/06/2021, après validation d'une fiche de poste par le Bureau Syndical puis par le Conseil Syndical du 02 février 2021, une offre a été publiée sur Emploi Territorial et sur notre site internet le 15 février 2021 ; poste dont la publicité a été régulièrement maintenue jusqu'au 17 mars 2021. Extrait statuts Syndicat Mixte :  
« Article 12 – Administration du Syndicat mixte  
Les services du Syndicat mixte sont dirigés par un directeur nommé par le Président après accord du Bureau syndical. » Le Président annonce l'arrivée de Mme Aïda BOYER au 02 novembre 2021.

## Points divers

---

Le président propose de convenir tout de suite des prochaines dates de séances de bureau et de conseil :

- Mardi 9 Novembre 18h30
- Conseil Syndical le mardi 23 Novembre 18h30 avec la présentation des services ; Mme Athénée ROUBIN propose de préparer un bilan par activités et services.
- Mardi 7 Décembre 18h30

Le Président souhaite également organiser une journée conviviale et de rencontre pour les agents et les élus :

- Vendredi 17 Décembre, après-midi.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.**

- 3 techniciens plein temps + 1 renfort en astreinte 24h/24h
- Connexion fibre optique à 1Gbp/s entrant et sortant au Datacenter de Privas.
- 73 serveurs physiques qui hébergent 196 services et serveurs virtuels
- 17 switchs et routeurs
- Les domaines
  - Nombre de domaines : 2426
  - Domaines en .fr : 2004
  - Domaines en .com : 216
  - Domaines en .eu : 44
  - Domaines en .net : 40
  - Domaines en .org : 27
  - Domaines en .info : 8
  - Solde migratoire positif de +100 domaines chaque année.
- Nombre total d'adresses mail : 14 534 réparties sur 10 serveurs de mails
- Nombre de sites web hébergés (+8%)
  - 2089 sites web hébergés et répartis sur 14 serveurs
  - 12 serveurs de bases de données dédiés sans compter les bases de données installées avec les logiciels métiers.
- Volumétrie de données sortantes et entrantes par jour : en moyenne, 5To de données en entrant et 2.5 To en sortant.
- Les spams  
Pour l'année 2020 sur 19 serveurs antispam (-15%)
  - Nombre de mails traités – 40 186 406
  - Nombre de spams détectés – 24 111 843
  - Nombre de virus supprimés dans les courriels – 1 928 947
  - Nombre de courriels « propres » sans spams ni virus – 14 145 616

- Pourcentage de courriel propre : 35%
  - Les spams proviennent à :
    - 41% Occident, dont les 2/3 de France
    - 22% Amérique du Sud
    - 17 % Asie
    - 9% Russie
    - 6% Amérique du Nord
    - 5% proche orient
- Plateforme de dématérialisation (+16%), en 2020 : 24 793 factures (23 897 sur 2021 à date)
- Nombre de bases de données. (+20%) : près de 1200 bases de données hébergées.
- Externalisation de sauvegardes chez Numérian (+22%)
- Nombre de communes 225
  - 7,8 To de données, moyenne de 34Go par collectivité
- Plateforme PÉRISCOLAIRE (+80%)
- Nombre de serveurs en production : 19
  - Nombre de communes en production : 101
  - Nombre d'écoles couvertes : 175
  - Nombres de dossiers familles : 17 505
  - Nombre de familles se connectant par jour sur nos portails enfance : 1877
- Plateforme GéoArdèche (+60%)
- 300 structures adhérentes directement ou indirectement.
  - Il y a plus de 1200 utilisateurs actifs et identifiés.
  - Le serveur de base de données de GéoArdèche héberge environ 3200 tables (couches d'informations).
  - 3500 cartes dynamiques
  - Autorisation droits du sol (ADS) - 9 intercommunalités Ardéchoises et Drômoises représentant 183 communes utilisatrices. Environ 320 utilisateurs accèdent à l'outil. 250Go de base de données
- Plateforme Madis – logiciel de gestion RGPD (+40%)
- 158 collectivités sur MADIS.
  - 10957 fiches de traitement

- Service de bureau à distance : 12 serveurs nécessitent 12 To de stockage
- Sauvegarde en cours du DataCenter : 68 To
- 5 serveurs de Ged / Cloud : capacité maximum de 27 To, occupé à ce jour à 29%

## Annexe 2/2 Lexique pour comprendre les unités de taille en informatique

---

o = octet

ko = 1 000 octets

Mo = 1 000 ko ou 1 000 000 octets

Go = 1 000 Mo

To = 1 000 Go

☞ A titre d'exemples :

- Un fichier bureautique docx sans image va faire environ 100ko. Dès qu'il contiendra des images, on va rapidement dépasser le 1Mo.
- Une vidéo d'une minute, de qualité moyenne va être au tour de 10 Mo
- Un fichier contenant un film complet va varier entre 500Mo et 1.5Go
- Les espaces disques des nouveaux ordinateurs sur le marché, ont une capacité moyenne de 500 Go.
- Les serveurs dans les collectivités ont une capacité moyenne de 2 To.
- Le DataCenter de Numérian a une capacité actuelle de 450To